



N° 185/2025/FER-SA/2025

Conakry, le 25-06-2025

## LE DIRECTEUR GENERAL

### AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT (AAOR)

1. Le Fonds d'Entretien Routier a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2025, le financement des travaux routiers et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de travaux de construction et d'équipement des postes de péage et de pesage de Tabily ( La route nationale 1 (RN1) sur l'axe routier Coyah-Kindia, de Foyé à Mamou ( La route nationale 1 (RN1) sur l'axe routier Kindia-Mamou, de Kourémalé (La route nationale 6 (RN6) sur l'axe routier Siguiri-Kouremalé et de Moribayah ( La route nationale 4 (RN4) sur l'axe routier Coyah - Forekaria-Pamelap, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.
2. Le Fonds d'Entretien Routier sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction et d'équipement des postes de péage et de pesage de Tabily, de Mamou, de Kourémalé et de Moribayah en lot unique.
3. Sont admises à concourir, les Entreprises ayant les capacités humaines, techniques et financières requises, en règle avec la loi fiscale guinéenne et figurant sur la liste restreinte dans le tableau ci-dessous établie par le Maitre d'ouvrage :

N°	Travaux de construction et d'équipement des postes de péage et de pesage de Tabily ( La route nationale 1 (RN1) sur l'axe routier Coyah-Kindia, de Foyé à Mamou ( La route nationale 1 (RN1) sur l'axe routier Kindia-Mamou, de Kourémalé (La route nationale 6 (RN6) sur l'axe routier Siguiri-Kouremalé et de Moribayah ( La route nationale 4 (RN4) sur l'axe routier Coyah - Forekaria-Pamelap, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.
Nom des Entreprises	
1	METAL PLUS/GEA
2	EGC&T
3	HMD
4	EGUICOM
5	EGSER

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les informations sur le dossier d'Appel d'Offres Restreint auprès du Fonds d'Entretien Routier, voir Hamidou SYLLA, Directeur Général du Fonds d'Entretien Routier, Tél : 622 11 55 84, Email : [hamideu2@gmail.com](mailto:hamideu2@gmail.com) ou Monsieur Mohamed CONDE, Directeur Financier, Tél : 624 24 50 24 Email : [mohamedebate@yahoo.fr](mailto:mohamedebate@yahoo.fr), de 8h 00 à 16h30.

Le Dossier d'Appel d'Offres Restreint peut être obtenu auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, sise à l'Immeuble du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, au 4ème étage, Boulevard Général Lansana Conté ; Commune de Kaloum ; Conakry/République de Guinée. Tél : **(00224) 622 14 83 38**, Email : [contact.mitp@gouvernement.gov.gn](mailto:contact.mitp@gouvernement.gov.gn) . Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

## 5. Exigences en matière de qualification

Les dispositions des Instructions aux Soumissionnaires, de la section II des données particulières et du Cahier des Clauses Administratives Générales sont celles du Dossier Type d'Appel d'Offres.

6. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre **(04)** exemplaires dont un **(01)** original et trois **(03)** copies à l'adresse ci-après :

[Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics]

A l'attention : [Personne Responsable des Marchés Publics]

Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, 4ème Etage; Commune de Kaloum; BP 581 - Conakry République de Guinée

Tél.: +224 622 14 83 38 ; au plus tard le ...24-07...2023 à 10 heures 00.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres Restreint complet à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés Publics , Conakry, contre un paiement non remboursable de **Dix millions francs guinéens (10.000.000 GNF)** repartit comme suit :
- 20% des produits de vente du DAO reviennent au Maître d'Ouvrage (Fonds d'Entretien Routier FER-SA).
  - 30% des produits de vente du DAO reviennent à l'ARMP au compte bancaire N°2011000307 ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée;
  - 50% au compte N° 41110710 du Trésor Public ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée
8. Une redevance de **0,6%** du montant hors taxe du marché sera prise en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.  
Cependant, cette redevance ne fera pas l'objet d'un poste dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
9. Un montant de **0,3%** du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics comme frais d'immatriculation de son contrat, suivant l'Arrêté N°1252/MEF/CAB/SSG du 5 Avril 2023, portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

M

Cependant, ces frais d'immatriculation ne doivent pas faire l'objet d'un poste dans le devis estimatif et quantitatif (DQE).

10. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis

11. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.
12. Les offres seront couvertes d'une caution bancaire qui devra demeurer valide pendant une durée de *30 jours* après la date d'expiration des offres.

Le montant de la caution de soumission est le suivant : **Huit Milliards Trois Cent Soixante Onze Millions Vingt Trois Mille Trois Cent Trente Sept (8 371 023 337 GNF) Francs Guinéens**

Conakry, le 25-06-2025



*[Signature]*  
Hamidou SYLLIA